



Le 8 juin 2010

# L'EFFONDREMENT DE LA BALIVERNA

Dans un climat social difficile, cette semaine nous apporte quelques éléments qui peuvent améliorer notre compréhension de la désagrégation soudaine de la DGAC engagée par l'administration et, peut-être, permettre d'entrevoir quelques signaux.

## FABEC

Le pré-rapport Savary vient d'être rendu public. Il place résolument la construction du Fabec dans un cadre de coopération. Il préconise une construction qui se ferait **étape par étape** comme évoquée lors de notre bilatérale sur un timing similaire à la durée d'intégration des états au niveau européen (ce qui peut être de l'ordre de 10 à 30 ans).

**Le gouvernement allemand conforte la position de la DFS : il vient de confirmer qu'il était opposé à la mise en place d'un prestataire unique.** Il envisage la construction du

Fabec sur **le modèle coopératif** avec la création d'un Conseil de haut niveau, sans doute sous la forme d'un GIE international, chargé de donner les orientations générales à chaque prestataire.

Le Traité Fabec va rester dans les formes du « draft » qui a été publié. Il fixe un cadre coopératif centré sur la mise en place d'un Conseil du Fabec qui définirait des objectifs à chaque prestataire. On ne s'étonnera pas de la similitude avec la position défendue par la République Fédérale d'Allemagne.

## DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Chacun lira avec intérêt l'audition de MM Bussereau et Gandil par la Commission des Finances à propos « des évolutions de la DGAC ».

[http://www.icna.fr/info/04juin10\\_cr\\_audition\\_bussereau\\_gandil.pdf](http://www.icna.fr/info/04juin10_cr_audition_bussereau_gandil.pdf)

Pour notre part, nous nous bornerons à citer les propos du rapporteur spécial, M Charles de Courson, qui expliquent bien pourquoi la situation a dégénéré.

**« M. le rapporteur spécial :**

*(...) Pour ce qui concerne l'avenir, une partie des organisations syndicales – surtout l'une d'entre elles – est favorable à l'évolution européenne, car certains pensent que le cadre européen sera plus favorable encore que le cadre national. En effet, s'ils sont bien payés, les contrôleurs aériens français ne le sont pas autant que certains de leurs homologues européens. Face à ces progressistes, il existe*

*également des conservateurs qui souhaitent rester fonctionnaires français.*

*(...)L'évolution vers un EPA me semblait constituer une étape vers l'indispensable intégration européenne, par bloc fonctionnel, des personnels. Il faut pousser en ce sens, car les conservateurs ont tort et vous aurez, monsieur le secrétaire d'État, l'appui de certaines forces syndicales. »*

Le deal politique passé par « certaines forces syndicales » y est parfaitement décrit : l'abandon de la fonction publique en échange de meilleurs salaires. Il faut rapprocher cette déclaration de celle du Directeur Général qui se prévaut du soutien de 50% des agents. Que cela soit clair, si l'UNSA-ICNA est favorable à certaines évolutions européennes, il n'en reste pas moins et avant tout attaché à la qualité de fonctionnaire français et au statut d'ICNA. Et ce n'est certainement pas pour

Notre site : [www.icna.fr](http://www.icna.fr)

accepter un EPA comme "solution intermédiaire" ! Nous ne doutons pas que la position des syndicats constituant l'intersyndicale est peu différente de la nôtre.

## QUELLES SUITES ?

Pour être réalistes, nous entrons dans la zone de tous les dangers. Les vendeurs de vent qui ont engagé leur crédibilité au niveau du politique, vont se lancer dans une fuite en avant qui ne manquera pas de s'accompagner de pressions, de chantage au protocole ou au changement de structure (EPA /EPIC) accompagnés de manipulations diverses.

L'administration, mais surtout la DSNA, a tenté de masquer une incapacité à résoudre les problèmes concrets auxquels nous sommes confrontés, aussi bien en matière de gestion des personnels qu'en matière d'évolutions techniques, en mettant en avant de belles idées et en détournant à son profit un projet syndical dont ce n'était pas la finalité.

**Ces arrangements ont conduit à une dégradation exceptionnellement rapide de la situation**, l'administration se sentant en position de force dans la mesure où elle a pu compter sur ce qui, normalement, doit rester un contre pouvoir. Les vieilles rancœurs sur la place des ICNA ont vite ressurgies et beaucoup ont cru venue l'heure où ils allaient pouvoir se valoriser sur le dos des contrôleurs. Et nul besoin d'une grande analyse pour voir que les attaques médiatico politiques dont nous sommes l'objet ont toutes des sources internes.

En réalité, **les changements nécessaires vont demander du temps et de la cohésion : il n'y a pas de réforme durable sans acceptation et mobilisation des personnels**. Les ICNA vont, sans doute, devoir revoir leur organisation du travail en différenciant plus efficacement l'effectif nécessaire à la demande du trafic et la part réservée à l'expertise et la formation. La construction du Fabec se fera par étapes, notamment dans les domaines de la gestion des espaces (routes et zones militaires), la définition des matériels et la recherche de la convergence vers un taux unique...**Enfin il serait bon que chacun, administration et**

Enfin, on pourra remarquer les propos du Directeur Général sur Aix en Provence et l'inspection générale qu'il y a envoyée : Chacun appréciera la méthode à sa juste valeur !

**organisations syndicales, retrouve sa place et seulement sa place dans le dialogue social ce qui permettrait au corps des ICNA de retrouver son unité et sa cohésion dans l'action.**

Evidemment, le moins que l'on puisse dire, c'est que notre administration n'en prend pas le chemin. Il faudrait rapidement et au-delà de la seule participation syndicale, une plus grande implication des ICNA dans tous les niveaux de décision, notamment à la DO et à la DSNA qui manquent cruellement de réalisme dans l'analyse des évolutions. Car la construction européenne se fait dans le respect de la diversité mais surtout dans la défense des intérêts de chaque état. Et il y a une grande différence entre la conception pragmatique de nos voisins qui vise à mettre en place un centre tri national qui va avoir une influence notable sur la gestion des grands aéroports (Munich, Zurich, Francfort) et le « grand service public européen » dont se gargarise notre administration sans en avoir pris le début d'un avis auprès de nos partenaires.

Suite à notre entrevue avec le DGAC puis le DSNA, l'administration a affiché son ambition de finaliser la signature du protocole d'ici fin juin alors que celui-ci n'a jamais réellement commencé. Alors pourquoi?

Derrière de douteux arguments se cache une volonté de passer en force sur de nombreux dossiers. Alors que les ICNA sont en train de reprendre en main leur destin, l'administration deviendrait-elle fébrile?

**L'UNSA-ICNA** a affiché sa volonté d'être force de proposition tout en garantissant certains fondamentaux comme la fonction publique d'Etat, le travail en équipe, etc. Cette précipitation n'a aucun sens...comme celle de janvier pour la mise en place du FABEC !

**Votre contact : [unsa@icna.fr](mailto:unsa@icna.fr)**